

Décision

Générale

colonial

Décision n° 227 concernant les Ministères.

n° 227

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 février 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Keita Sidina, mécanicien-diéséliste auxiliaire en service à l'Atelier du Port de Djibouti est mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures pour servir au cercle de Tadjourah. La présente décision prendra effet pour compter du 24 février 1960.